Logo CFDT

[ORANGE SCE] Le transfert vers OCD, la fin d’une hypocrisie ! Un accord médiocre ! Une direction sourde, qui impose ses choix !

Notre Direction impose deux choix de mobilité à nos collègues SCE dans le cadre de ce projet : soit rester au sein d’Orange SA et se retrouver un poste, soit partir vers la filiale OCD SAS et renoncer au statut social… Un véritable gâchis pour nos collègues qui sont sur des métiers et des compétences indispensables et recherchées.

La CFDT est fermement opposée à tout projet, et celui-ci en particulier, qui s’inscrit dans une politique plus globale de filialisation du secteur Entreprises d’Orange SA à des fins purement capitalistiques, sans considération aucune des salariés qui composent ces entités et remettant en cause leur statut social. Ces projets, selon la CFDT ne sont ni socialement et ni économiquement viables.

Pour le bien de tous nos collègues, pour préserver leurs droits et leurs acquis, nous avons tenté de peser dans cette négociation.

Mais nos principales demandes ont été refusées !

La CFDT a refusé de signer ce projet d’accord qui inscrit dans le marbre :
• Le déclassement social des salariés.
• Des risques psychosociaux majeurs qui impactent nos collègues :

- Ceux qui suivent vers OCD SAS, seront mis à l’écart dans leur évolution de carrière et leur rémunération.
- Ceux qui ne suivent pas, devront se retrouver un poste sans aucune garantie réelle sur la localisation et le métier.

• Une possibilité de vente de l’entité Cyberdéfense, qui coupera toutes possibilités aux salariés de pouvoir revenir dans le groupe.
• Aucun avantage supplémentaire pour les salariés qui suivent vers OCD SAS. La direction compense uniquement le delta entre Orange SA et OCD SAS sans prévoir : des augmentations de salaire, des promotions, le maintien des congés, des formations qualifiantes et diplômantes financées à 100% par la direction…

Nous ne laisserons pas l’entreprise Orange bafouer la Loi, les droits et les avantages des salariés !
Aujourd’hui ce sont nos collègues sur des activités de Cyberdéfense, demain tout SCE ?

C’est pourquoi la CFDT a décidé d’attaquer ce projet et cet accord en justice.

Le transfert vers OCD, la fin d’une hypocrisie ! Un accord médiocre ! Une direction sourde, qui impose ses choix !
Documents
Le transfert vers OCD, la fin d’une hypocrisie ! Un accord médiocre ! Une direction sourde, qui impose ses choix !